DEPARTEMENT DU LOT **2015-04**

MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
RÉUNION DU 6 MARS 2015

L'an deux mil quatorze, le six mars, à dix neuf heures et six minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Etaient présents : Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Charles HENRAS, Laurent LAGARDE, Mathieu MOLINIE, Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE et Christelle SOUQUES-MIAN.
Arrivé en cours de séance : Anthony HENRAS à 19h11
Départ en cours de séance : Mathieu MOLINIE à 19h50 et Jean-Pierre GEORGEON à 20h40.
Secrétaire de séance : Jocelyne ANDRIEU

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT « ENVIRONNEMENT » AU SYDED

Monsieur le Maire confirme le rôle important du SYDED dans la préservation de l'environnement et est convaincu que l'efficacité de sa gestion passe aussi par une action de proximité.
En date du 3 octobre 2014 le Comité Syndical du SYDED s'est prononcé en faveur de la création d'un réseau de référents « environnement » dans chaque commune de son territoire.
Afin de l'aider dans cette démarche, Monsieur le Maire propose de désigner par délibération une personne et de préférence un élu du conseil municipal qui sera sensible à ces aspects.

Monsieur Molinié Mathieu se portant candidat au poste de référent « environnement », Monsieur le Maire propose de prendre la délibération suivante :

Depuis sa création en 1996, le SYDED du Lot est présenté comme un opérateur départemental au service des collectivités qui s'inscrit dans une véritable démarche environnementale, au travers des cinq compétences proposées à la carte « Déchets », « Bois-énergie », « Eau potable », « Assainissement » et « Eaux naturelles ».

Aussi, Monsieur le Maire informe l'assemblée, que le Comité Syndical du SYDED du Lot s'est prononcé, lors de la séance du 3 octobre 2014, en faveur de la création d'un réseau de référents « environnement » dans chaque commune de son territoire afin de renforcer et de faciliter les échanges avec les élus de proximité.

Ces référents seront les relais privilégiés du SYDED vis-à-vis de la population communale pour l'ensemble de ses activités. Ile devraient permettre notamment, à travers des actions ciblées et adaptées à la situation locale, d'améliorer sensiblement l'impact environnemental de la gestion des déchets de leur commune. Dans un premier temps, leurs principaux axes d'intervention seraient :

1- Assurer la promotion locale du compostage individuel et collectif,
2- Développer le tri hors foyer (dans les salles des fêtes, lors des manifestations publiques locales, dans les locaux municipaux…)
3- Faire le lien avec la démarche d'amélioration de la collecte sélective.

Monsieur le Maire précise qu'il conviendrait de désigner la personne qui assumera cette mission, de préférence élu motivé et sensible à ces aspects.

Une première journée de rencontre de ces délégués est envisagée avant la fin du 1er trimestre 2015 afin de leur présenter la démarche et le dispositif d'accompagnement mis en place par les équipes du SYDED (supports d'information et outils de communication).

Monsieur Molinié Mathieu se déclare candidat. Il convient donc de procéder au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DÉCIDE** à l'unanimité de désigner :

Mathieu MOLINIE, comme référent « environnement » de la commune.

POUR: 10
CONTRE : 0
ABTSENTION : 0

Vote à l'unanimité

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 06/03/2015

Le Maire-Adjoint,
Jean-Louis Vendries

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 09/03/2015
Le Maire-Adjoint, Jean-Louis Vendries